

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants :

- De connaître les outils juridiques
- De savoir chercher les informations utiles dans le Code du travail
- D'identifier les différents acteurs du droit du travail et de savoir les solliciter
- De bien maîtriser la nouvelle architecture des règles

PROGRAMME :

- Nouvelle architecture du Code du travail
- Normes intervenant en droit du travail
- Hiérarchie des normes et articulation en cas de conflits des normes
- Acteurs externes intervenant dans la relation du travail
- Relation individuelle de travail

RELATION COLLECTIVE

Publics concernés et pré-requis :

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

DURÉE :

- 1 jour (7 h par jour)

FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.

